

Responsable du pôle Expertises



Date de publication de l'offre

19/11/2025 - 12/01/2026

Nom de l'organisme

LPO AuRA

Mission

Missions principales

En Isère, le service Expertises intervient notamment dans les domaines suivants:

- **Amélioration et mise en perspective des connaissances faunistiques** : Les missions d'expertise consistent en la réalisation d'inventaires et de suivis de terrain sur des sites naturels (ENS, inventaire ZNIEFF...), sur des territoires de collectivités dans le cadre d'Atlas de la biodiversité, ou encore pour suivre l'efficacité de mesures compensatoires ou d'équipement (restauration d'habitats, carrière...) et également diverses analyses de mise en perspective des données de la base faune-aura.org. Nous réalisons également des suivis d'espèces par bioacoustique (chauves-souris, lagopède alpin, gélinoche des bois, pic tridactyle...) avec l'appui de l'IA.
- **Plan de conservation d'espèces** : Les plaines de Bièvre et du Liers abritent de nombreuses espèces protégées. Le Plan local de conservation (PLC) vise à maintenir cinq espèces patrimoniales : busard cendré, oedicnème criard, petit gravelot, crapaud calamite et pélodyte ponctué, en bon état de conservation sur l'ensemble de son périmètre (43 communes) sur le long terme. Pour cela, le PLC repose sur un ensemble d'actions de suivi, de sauvetage et d'accompagnement. Ce Plan regroupe les partenaires publics, les porteurs de projet d'aménagements, la structure animatrice (LPO) et les partenaires techniques.
- **Nature et société** : parmi ses moyens d'actions, la délégation territoriale de l'Isère a développé les Refuges LPO Collectivités et Refuges LPO Entreprises, les partenariats avec des communes, des communautés de communes et des entreprises diverses. Ces actions, consistent à réaliser des diagnostics qui conduisent à la réalisation d'actions opérationnelles en faveur de la biodiversité, dans les espaces urbains, les espaces verts et les milieux naturels.
- **Bâti et biodiversité** : Les projets de constructions ou de rénovation thermique sont des opportunités pour protéger et favoriser les espèces liées au bâti. Il suffit pour cela d'offrir une large diversité d'habitats et de ressources à la faune et à la flore, tout en maintenant des espaces attractifs et de qualité. C'est pour cela que la LPO Auvergne-Rhône-Alpes développe et porte des actions sur les questions de biodiversité et de bâti et de la Nature en Ville. Nous interagissons avec les acteur.ices de la planification urbaine et du bâtiment (élu.es, maîtres d'ouvrage, maître d'œuvre, artisans...) afin d'intégrer la biodiversité dans les projets le plus à l'amont possible et de façon concrète.
-

Le ou la responsable du pôle Expertises encadre et pilote une équipe. Il ou elle en a la responsabilité hiérarchique. En tant que cadre, les responsabilités suivantes lui incombent :

- Responsabilité managériale de son équipe : animation, motivation et suivi des membres de son équipe, gestion de la charge de travail et de la planification, gestion des salarié.es (organisation des plans de charge, entretiens annuels, suivi des objectifs individuels, congés, respect du temps d'annualisation...).
- Pilotage stratégique, définition des objectifs de son équipe, coordination et développement des activités du pôle.
- Montage et coordination des projets ou des programmes d'actions à l'échelle départementale ou régionale en lien avec les membres de son équipe ou de la délégation Isère, voire d'autres délégations en Auvergne-Rhône-Alpes (collectivités, entreprises, réponse à des appels à projets et des appels d'offres...). Il ou elle est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des projets dans le respect des délais et des conditions requises à leur financement. Suivi de l'ensemble des programmes gérés par le pôle dont il ou elle a la charge. La personne pourra gérer des programmes directement.
- Validation de la réalisation opérationnelle des dossiers techniques par les membres de son équipe.
- Prise en charge de la coordination administrative et financière de son pôle et contribution à

l'équilibre budgétaire de la structure. En lien avec la Direction de la délégation départementale et le pôle Finances de la LPO AURA, il ou elle utilisera les outils de reporting mis en place par la structure pour rendre compte de l'état d'avancement des projets de son service.

- Développe l'activité et représente la LPO auprès des instances départementales. Il ou elle a une connaissance approfondie des acteurs du territoire, publics ou privés.
- Participation au développement et à la gestion globale de la délégation Isère : il ou elle fait partie de l'équipe de Direction.
- Contribution aux choix de gestion et de développement de la LPO AURA : il ou elle travaille avec la Direction territoriale de Isère et de la Direction générale dans le cadre du CODIR.
- **Expertise écologique** : il ou elle pourra être amené.e à réaliser ponctuellement des inventaires en autonomie sur au moins un groupe taxonomique (oiseaux, chauves-souris, odonates...), des expertises écologiques diverses (connectivités écologiques, biodiversité bâti, etc) et des rapports.

Profil

Compétences requises

De formation supérieure en écologie, vous devez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire ou des missions similaires, si possible au sein d'une association environnementale, d'un établissement public ou parapublic, ou d'un bureau d'études dans le secteur de l'environnement.

Prioritaires

- Expérience managériale significative
- Expérience en pilotage administratif de projet
- Compétences d'expertises naturalistes et écologiques avérées et reconnues
- Capacités de montage et de développement de projets
- Très bonne aisance orale et relationnelle et capacité rédactionnelle avérée
- Sens de l'écoute et capacité à travailler avec une diversité d'acteurs (bénévoles, partenaires institutionnels, collectivités, agriculteurs, etc.)
- Goût et motivation pour le travail en équipe, sens pratique et réactivité
- Capacité de synthèse, rédactionnelle et de mise en perspective
- Motivation pour travailler dans une association de protection de la nature
- Expériences dans des missions similaires

Secondaires

- Bonne connaissance de logiciel de gestion ERP
- Connaissance du territoire et des acteurs locaux isérois

Informations complémentaires

Cadre professionnel

- CDI, temps complet, Cadre
- Temps de travail : forfait jour (209 jours travaillés par an).
- Salaire : 2968.14 bruts par mois (CCN ECLAT, catégorie H), avec possibilité de négociation selon l'expérience et d'une reprise partielle de l'ancienneté.
- Poste basé à Saint-Egrève en Isère, intervention dans l'ensemble du département de l'Isère et possible aussi dans les départements de la région en fonction des projets. Permis B obligatoire ; déplacements avec voiture de service.
- Comité social et économique (CSE), prise en charge à 50 % des abonnements de transport en commun, mutuelle d'entreprise, 30 jours de congés annuels, possibilité de télétravail.
- Avantages sociaux : tickets restaurant à 10€ pris en charge à 60 % par l'employeur, forfait mobilité durable (indemnités kilométriques pour vélo, trottinette, covoiturage...), congés menstruels.

Coordonnées pour postuler

Calendrier du recrutement

Date de fin de candidature 12 janvier 2026

Entretien 1^{re} phase en distanciel / 2nd phase en présentiel

Date prévisionnelle de prise de poste février 2026

Pour postuler

CV et lettre de motivation à envoyer par mail uniquement

à l'attention de

Jean-Marc Taupiac, directeur de la délégation Isère de la LPO AuRA

isere@lpo.fr

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone